



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 4 février 2019
N° 1005

COMMUNIQUE DE PRESSE

Redressement judiciaire des sites du groupe industriel Arjowiggins

Les candidats à la reprise des sites du groupe de production papetière Arjowiggins placés en redressement judiciaire ont déposé aujourd'hui leurs offres auprès des administrateurs judiciaires.

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, et Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, souhaitent que les offres de reprise déposées aujourd'hui permettent de sauvegarder le maximum d'emplois sur les sites concernés.

Ces offres concernent les deux principaux sites du groupe situés dans la Sarthe : Papiers couchés, localisé à Bessé-sur-Braye (648 salariés) et Le Bourray, dont l'usine est située à Saint-Mars-La-Brière (293 salariés). Des offres ont également été formulées pour le site spécialisé dans le papier recyclé de Greenfield situé à Chateaux-Thierry dans l'Aisne (76 salariés).

Ces offres vont maintenant être analysées par les administrateurs judiciaires chargés du dossier d'ici les audiences de reprise prévues devant le tribunal de commerce le 27 février pour le site de papiers couchés et le 6 mars pour les autres sites.

La réception de ces offres est une première étape quant aux possibilités de reprise des sites.

Les ministres souhaitent désormais que les négociations qui seront menées jusqu'aux audiences d'examen des offres par le tribunal permettent de consolider les offres et accroître le périmètre de sauvegarde des emplois concernés. En lien avec les administrateurs judiciaires, l'ensemble des pouvoirs publics travaillera ainsi avec les candidats ces prochaines semaines dans cet objectif.

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire : 01 53 18 41 13 presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr
Cabinet d'A. Pannier-Runacher : 01 53 18 44 38 presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr